

■ Secrétariat Général

# Délibération n°31

Conseil municipal du 3 février 2017

Date de la convocation : 27 janvier 2017

Séance présidée par **Mme Johanna ROLLAND, Maire**

Sont présents :

M. BOLO, Mme CHIRON, M. SEASSAU, M. QUERO, M. CHATEAU, M. HUARD, M. REBOUH, M. MARTINEAU, Mme CHOQUET, Mme BENÂTRE, Mme BASSAL, Mme TOUCHEFEU, Mme BIR, M. ASSEH, Mme RODRIGUEZ, Mme PIAU, M. MARTIN, Mme PADOVANI, Mme HAKEM, Mme LEFRANC, Mme NAËL, M. TRICHET, M. BLINEAU, Mme MEYER, M. MOREAU, M. LE BRUN, Mme SOTTER, M. NOURY, Mme BASSANI-PILLOT, Mme BLIN, M. DANTEC, Mme SALOMON, M. MARAIS, M. GUISSÉ, Mme FAVENNEC, M. SOBCZAK, M. MAUDUIT, Mme COPPEY, Mme LAERNOES, M. DEMIREL, M. SALECROIX, M. SALAÜN, Mme RIO, M. RENEAUME, M. ROUSSELY, Mme GUERRA, Mme KRYSMANN, Mme HOUEL, M. GRELARD, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD, M. STEKR-RIDEL, M. FOURNIER, Mme GHENAÏ.

Absents et excusés :

M. ROBERT (pouvoir à M. BOLO), M. NICOLAS (pouvoir à M. REBOUH), Mme BOCHER (pouvoir à Mme SOTTER), Mme MEZIANE (pouvoir à M. MARAIS), M. JUNIQUE (pouvoir à M. CHATEAU), M. BELHAMITI (pouvoir à Mme RODRIGUEZ), Mme CISSE (pouvoir à M. SALAÜN), Mme ALLAIN (pouvoir à Mme PIAU), Mme HAMEL (pouvoir à Mme HOUËL).

# Délibération n° 31

Conseil municipal du 3 février 2017

## Dénomination de voies publiques – Approbation

M. CHATEAU, Adjoint,  
donne lecture de l'exposé suivant :

### Exposé

#### Quartier Nantes Erdre

En référence au plan ci-joint (annexe n° 1), dans le cadre de la construction du nouveau collège de Saint-Joseph-de-Porterie, pour les 2 nouvelles voies permettant l'accès au collège et aux logements de fonction, il est proposé les dénominations suivantes :

- Prolongement de la rue des Colporteurs, pour le nouveau tronçon de voie créée entre la rue des Colporteurs et la rue de Port la Blanche.
- Prolongement de l'avenue du Cépage, pour le nouveau tronçon de voie créé entre l'avenue du Cépage et la rue de Port la Blanche.

#### Quartier Ile de Nantes

En référence au plan ci-joint (annexe n° 2), dans le cadre du projet SCCV Erables, il est proposé la dénomination suivante :

- Prolongement de la rue des Architectes, pour le nouveau tronçon de voie créé entre la rue des Architectes et la rue de l'Ile Mabon.

### Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les dénominations de :
  - « rue des Colporteurs » à la voie reliant la rue des Colporteurs à la rue de Port la Blanche,
  - « avenue du Cépage » à la voie reliant l'avenue de Cépage à la rue de Port la Blanche,
  - « rue des Architectes » à la voie reliant la rue des Architectes à la rue de l'Ile Mabon,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 3 février 2017

Johanna ROLLAND



Maire

Transmise en Préfecture et affichée le 9 février 2017.